

Contrat entretiens

Tout ce qu'il faut savoir:

Vous avez souscrit un contrat d'entretiens chez nous, voici quelques informations utiles :

Avant de nous contacter :

Procédez aux vérifications de bases :

- La chaudière est elle sous tension ?
- La pression d'eau est elle correcte ?
- Appuyer sur le bouton de ré armement

Pour nous contacter :

Vous avez besoin d'une intervention ?

Contactez nous de préférence par email en précisant votre nom, adresse, et symptômes constatés. Laissez nous également votre numéro de téléphone pour vous rappeler dans les meilleurs délais.

Aux heures ouvrables, nous sommes également joignable sur la ligne fixe.

Pour les personnes ayant souscrit un contrat avec option dépannage week end (-3), une astreinte est réalisée par un technicien le samedi ou le samedi et dimanche selon la période de 9 heure a 16 heures. le contact par email est préférable, le cas échéant vous pouvez nous contacter sur la HOT LINE



calendrier 2019-2020

Du 14 septembre 2019 au 2 mai 2020
: Astreinte Samedi et Dimanche

Du 2 mai 2020 au 12 septembre 2020
: astreinte le samedi uniquement



HOT LINE

Pour les astreintes de week end et uniquement pour les clients ayant souscrit l'option, de 9 heure a 16 heures les week end

0784976409



Contact mail

sav-ttc@orange.fr

Contact : lundi - Vendredi

8h30 - 12 h

14h-16h

0389357082

Techniques Tout Chauffage

L'embarcadère atelier N°1 - 5 rue Gutenberg

F-68800 VIEUX THANN

